



### 5<sup>ème</sup> édition du Prix AFMAT du meilleur cas en management du tourisme

*Sous le parrainage de l'Association Francophone de Management du Tourisme, de la Centrale de Cas et Médias Pédagogiques (CCMP) et d'INNOV Case Lab, le centre de cas d'Excelia Group*

*(Version en date du 20 janvier 2021)*

La 8<sup>ème</sup> conférence de l'Association Francophone de Management du Tourisme se déroulera les jeudi 27 et vendredi 28 mai 2021, à l'Institut Paul Bocuse (Ecully, Lyon).

Tous les champs du management du tourisme pourront être abordés dans les études de cas proposées au prix AFMAT 2021, ceux figurant dans l'appel à communication de la conférence ; mais également les domaines de la gestion des arts, du marketing culturel et de l'événementiel.

Le prix du meilleur cas en management du tourisme est ouvert à deux catégories de cas :

- Les cas publiés et/ou déposés pour publication dans l'année précédant la date du colloque ;
- Les cas finalisés, mais non encore déposés.

#### **Critères d'attribution du prix**

Concernant les critères d'attribution du prix, ils sont inchangés :

1. Caractère original et actuel du cas proposé.
2. Mise en valeur des techniques de management innovantes du secteur « Hospitality, Management et Tourisme ».
3. Pertinence de la problématique managériale quelle que soit la thématique développée : stratégie, marketing, finances, ressources humaines, logistique, management de projet, système d'information, etc.
4. Adhésion au récit par les apprenants (dynamique d'identification).
5. Réalisation du cas à partir d'une entreprise réelle autorisant l'usage de données primaires (fournir l'autorisation formelle de l'entreprise).
6. Caractère finalisé du cas selon les normes éditoriales préconisées par la CCMP et les collections distribuées par la centrale, afin d'assurer sa transférabilité auprès des enseignants : application de la feuille de style, test du cas et retour d'expériences, qualité des supports (exposé du cas, note pédagogique, débriefing, images, vidéos, annexes...).

#### **Spécificité du prix**

Lors de la seconde édition de la manifestation, les organisateurs ont décidé d'ajouter une spécificité à leur prix. Il est demandé aux auteurs de prévoir **un traitement enrichi du retour d'expériences** dans la note pédagogique\*.

Il s'agit plus précisément d'explicitier la phase d'apprentissage du cas, de mettre en valeur les retours des étudiants. Le retour d'expériences et les recommandations en animation doivent s'appuyer sur le

diagnostic rétrospectif des points forts et des points d'amélioration possibles, suite aux premières animations en cours. Les enseignants trouveront intérêt à répondre aux questions ci-dessous :

- Comment le cas a-t-il été abordé et travaillé ?
- Remarques ou conseils pédagogiques issus de la mise en pratique du cas
- Approche spécifique à envisager lors de l'animation ou de l'étude du cas...

Pour mémoire le 6<sup>ème</sup> facteur clé de succès de la CCMP invite les enseignants à : « Assurer deux animations du cas auprès de 2 publics différents et un retour d'expériences sur les animations réalisées (réussites, difficultés, effets atypiques...). »

(\*) Pour les collections de cas distribuées par la CCMP, les critères apparentés au retour d'expériences seront pris en compte.

### Évaluation des cas et jury

Comme lors de précédentes éditions, les cas seront envoyés à deux évaluateurs indépendants (enseignants-chercheurs et/ou professionnels) pour une évaluation anonyme. Par ailleurs, en cohérence avec le livre blanc de la Conférence des Grandes Écoles et les recommandations du label américain AACSB (*Association to Advance Collegiate Schools of Business*), depuis la seconde édition du prix, des étudiants de Master 1 spécialisés en tourisme sont associés à l'évaluation, au travers d'une expérience de pédagogie inversée.

### Dépôt de candidature et date limite

Les candidats intéressés devront faire connaître leur candidature par email auprès d'INNOV Case Lab.

Le dossier à transmettre se constituera de l'ensemble des documents pédagogiques (énoncé du cas, note pédagogique, fichiers complémentaires tels : PowerPoint de débriefing, vidéos, fichiers excel...) et administratifs (fiche de dépôt, autorisation de l'entreprise).

Le dossier complet devra être adressé au plus tard, **le lundi 1 mars 2021**, à Marie-Noëlle RIMAUD, Directrice INNOV Case Lab : [rimaudmn@excelia-group.com](mailto:rimaudmn@excelia-group.com), copie pour information à Valérie THOMAS-DOUBLET, Responsable éditoriale CCMP Publishing : [vdoulet@cci-paris-idf.fr](mailto:vdoulet@cci-paris-idf.fr).

### Sélection & Remise du prix

À l'issue des évaluations, trois études de cas seront retenues. Les auteurs seront informés et invités à se rendre à Ecully, pour l'atelier cas organisé le jeudi 27 mai 2021, durant le colloque AFMAT et en cas d'indisponibilité à présenter leurs travaux à distance (Teams ou Zoom)\* ; ou à se faire représenter.

Un jury constitué de membres du comité scientifique et de représentants des partenaires, décidera du lauréat à l'issue de l'atelier.

(\*) Si la situation sanitaire ne nous permet pas de nous réunir en présentiel, l'atelier cas et la remise du prix seront maintenus en distanciel, comme lors de l'édition 2020.

### Communication et diffusion par la CCMP du cas primé

Le lauréat s'engage s'il y a lieu (c'est-à-dire si le cas n'est pas d'ores et déjà déposé) à accepter que son cas primé soit diffusé par la CCMP, suivant le contrat éditorial et le règlement de la centrale.

### Lauréat 2020

Compte tenu de la pandémie, la 4<sup>ème</sup> édition du prix de cas s'est déroulée en visio-conférence. Le trophée AFMAT 2020 a été attribué au cas « *Mariott, Hilton, IHG, Accor, groupes hôteliers internationaux : développement asset light - Une approche transversale : business model, théories de la firme, finance* » - Réf. CCMP : F0555 (Finances), rédigé par Jean-Claude Oulé, de l'Université de Polynésie Française.

URL : <https://www.ccmp.fr/collection-ccmp/cas-mariott-hilton-ihg-accor-groupes-hoteliers-internationaux-developpement-asset-light>.

### Dates à retenir :

- Lundi 1 mars 2021 : date limite de soumission des études de cas
- Mars-avril 2021 : évaluations anonymes par des pairs complétées par un jury étudiant
- Fin-avril 2021 retour aux auteurs (seules trois études de cas seront sélectionnées)
- Jeudi 27 mai 2021 : atelier cas, lors de la conférence annuelle de l'AFMAT - Institut Paul Bocuse (désignation du lauréat du prix au cours d'un atelier où les trois finalistes présenteront leurs travaux).

### Pour toutes demandes d'informations :



Marie-Noëlle RIMAUD, enseignant-chercheur, Directrice INNOV Case Lab,  
email : [rimaudmn@excelia-group.com](mailto:rimaudmn@excelia-group.com)

Pour plus d'informations sur le centre de cas : <https://www.excelia-group.com/> Rubrique Professeurs & Recherche

En attendant l'annonce officielle du prix AFMAT du meilleur cas en management du tourisme sur le site de l'association :  
<http://www.afmat.org/>

**Contact CCMP** : Valérie THOMAS-DOUBLET Responsable éditoriale CCMP  
Publishing : [vdoulet@cci-paris-idf.fr](mailto:vdoulet@cci-paris-idf.fr) / <https://www.ccmp.fr/>

**Contact AFMAT** : Marielle SALVADOR Secrétaire Générale AFMAT :  
[marielle.salvador@institutpaulbocuse.com](mailto:marielle.salvador@institutpaulbocuse.com) / [www.institutpaulbocuse.com](http://www.institutpaulbocuse.com)